

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
02/02/2024

Date d'affichage
09/02/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 07 février à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : GORON Rémy, JOUAUX Laëtitia

ABSENTS : Néant

POUVOIR : JOUAUX Laëtitia, donne pouvoir à Delphine BERTAUX, GORON Rémy donne pouvoir à Henri BRIAND

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 02-02-2024 – Avis municipal - Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale société éolien de St Rémy

Monsieur le Maire expose que la société Eolien Saint-Rémy-du-Plain SAS a procédé à une demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien de 4 aérogénérateurs sur les communes de Saint-Rémy-du-Plain et de Sens-de-Bretagne.

Cette demande en cours d'instruction passe par une phase d'enquête publique, ouverte depuis le 16 janvier 2024 et devant se clôturer le 16 février prochain.

Considérant que la commune de Bazouges la Pérouse se trouve dans le périmètre concerné par l'enquête environnementale le conseil municipal est en mesure de donner un avis sur cette demande d'autorisation.

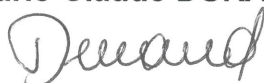
Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier d'enquête est tenu à disposition du public en mairie et que ce dossier a fait l'objet d'une transmission au membre du conseil le 16 janvier dernier.

Le conseil municipal, après délibération à la majorité (11 voix pour, 6 abstentions et 2 voix contre) :

Donne un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale de la société Eolien Saint-Rémy-du-Plain SAS

Demande à monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

